

## Haro sur le libre-échange

Aurélien Bernier

Numéro 777, mars-avril 2015

Halte au capitalisme vert

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/73701ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bernier, A. (2015). Haro sur le libre-échange. *Relations*, (777), 21-23.

# Haro sur le libre-échange

Le libre-échange, régime moteur du capitalisme mondialisé, rend impossible la construction d'une véritable économie écologique. Deux textes témoignant des résistances passées à ce modèle peuvent nous inspirer encore aujourd'hui.

## AURÉLIEN BERNIER

Le 22 avril 1970, la première « Journée de la Terre » est organisée aux États-Unis. Des milliers de collègues et d'universités y participent, les médias couvrent largement l'initiative et, dans tout le pays, les mobilisations réunissent plus de 20 millions de personnes. Cette date marque un tournant dans l'écologie politique. Après une telle démonstration sur le sol de la première économie mondiale, les gouvernements occidentaux ne peuvent plus fermer les yeux sur les dégâts provoqués par le productivisme effréné de l'après-guerre : épuisement des ressources, pollution massive de l'air, de l'eau et des sols, destruction de la biodiversité et changements climatiques. Mais cette prise de conscience, contrainte et forcée, a une contrepartie. Comprenant qu'il y a là un danger de voir leur projet de mondialisation menacé, les grands pouvoirs économiques se lancent dans une entreprise de récupération et de détournement de la question écologique.

## GARANTIR LE LIBRE-ÉCHANGE

Cette contre-offensive débute dès le sommet international sur l'environnement, qui se tiendra en juin 1972 à Stockholm. Un projet à cet effet y est poussé, celui de l'Accord général sur les tarifs douaniers (GATT). Il s'agit de convaincre les États que les mesures de protection de l'environnement ne doivent en aucun cas s'opposer à la libre circulation des marchandises et des capitaux. On réussira à persuader les pays du Sud qu'ils tireront des bénéfices des préoccupations écologiques du Nord... en attirant sur leur territoire les industries les plus polluantes. La recommandation 103 de la déclaration finale du sommet demande que « tous les pays [...] acceptent de ne pas invoquer leur souci de protéger l'environnement comme prétexte pour appliquer une politique discriminatoire ou réduire l'accès à leur marché ». Les négociations environnementales sont ainsi neutralisées et livrées à la censure du libre-échange.

Quarante ans plus tard, ce principe reste scrupuleusement appliqué. En matière de politiques environnementales, le libre-échange est devenu le principal ennemi à affronter, plus de 2500 traités (de libre-échange ou d'investissement) imposant le cadre légal qui régit la plupart des activités économiques dans le monde. Grâce à eux, les

« paradis de pollution » se sont développés sur le modèle des paradis fiscaux, c'est-à-dire que des pays peu regardants, grâce à une absence de normes contraignantes qui devient un « avantage comparatif », attirent chez eux les productions dont les Occidentaux ne veulent plus. Puisque les produits qui y sont fabriqués circulent sans entraves, ils sont ensuite importés et consommés massivement dans les pays riches. Ces productions à bas coût polluent triplement : à cause de leurs conditions de production, à cause de leur transport sur des milliers de kilomètres et à cause de leur courte durée de vie, qui oblige à les renouveler sans cesse. Rien d'étonnant qu'une étude, publiée le 29 mars 2011 par l'Académie nationale des sciences des États-Unis, montre que pendant la période 1990-2008, les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités transférées dans les pays du Sud, par le biais des délocalisations industrielles, dépassent les réductions accomplies dans les pays du Nord.

Mais il y a pire encore. En organisant une concurrence internationale sans limite, le libre-échange empêche la mise en place de réglementations contraignantes dans les pays occidentaux. Pour ne pas être pénalisés sur les marchés mondiaux, les États cèdent aux demandes de leurs entreprises, qui réclament toujours moins de réglementations. En 2007, par exemple, ArcelorMittal estimait ne pas avoir obtenu assez de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du marché européen du carbone. Ses dirigeants ont brandi la menace de délocalisations – rendues possibles grâce à des traités de libre-échange – pour recevoir des droits de polluer supplémentaires. Sans surprise, les gouvernements français et belge ont rapidement cédé et accordé à la multinationale de nouveaux quotas. Pour finir, s'il reste encore des États dont les législations ne sont pas assez favorables aux investisseurs, des tribunaux d'arbitrage – chargés de traiter des litiges liés aux accords de

L'auteur a publié entre autres, aux éditions Mille et une nuits, *Comment la mondialisation a tué l'écologie* (2012) et *Le climat otage de la finance* (2008)

Adeline Lamarre, *Le cavalier et la tour jouent au fou* (diptyque), 2010, acrylique sur toile, 71 x 45,5 cm



l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou à d'autres traités – sont là pour les condamner. En cas de signature du Grand marché transatlantique, par exemple, il deviendra impossible aux pays européens de refuser les importations américaines de produits transgéniques.

## LA CHARTE DE LA HAVANE

La relecture de l'histoire de l'écologie politique et des négociations internationales de l'après-guerre ne permet pas seulement de comprendre la situation présente; elle donne aussi des bases pour construire une alternative. Il faut savoir que de nombreux États se sont opposés au système libre-échangiste voulu par les États-Unis pour écouler leur surproduction et endiguer la progression du communisme. De 1945 à 1948, l'administration américaine a mené des négociations multilatérales pour imposer la libre circulation des capitaux et des marchandises à travers le projet d'une Organisation internationale du commerce (OIC). Ces négociations se sont toutefois heurtées à la volonté d'indépendance de plusieurs pays comme l'Uruguay, l'Argentine, l'Inde et la Chine. Ils influenceront le contenu de la charte de l'OIC, signée par 53 États en 1948 et plus connue sous le nom de Charte de la Havane. Celle-ci fait de l'équilibre de la balance des paiements un principe de base: les pays

doivent tendre vers une égalisation des importations et des exportations et peuvent y parvenir en instaurant des mesures protectionnistes. Il n'est pas question de supprimer les échanges commerciaux, mais de les réguler pour les équilibrer. Les pays du Sud y revendiquent également un droit à l'industrialisation et rejettent un schéma dans lequel ils continueraient à fournir les matières premières et les produits agricoles tandis que les pays riches se réserveraient les activités de transformation à haute valeur ajoutée. La logique qui sous-tend la Charte de la Havane n'est pas anticapitaliste, et encore moins antiproductiviste, mais elle s'appuie sur l'importance de la souveraineté alimentaire et industrielle comme condition de l'autonomie des États. Elle se situe à l'exact opposé de la logique du libre-échange, qui désarme au contraire les États et les peuples face aux multinationales. N'y trouvant plus leur compte, les États-Unis enterrent l'OIC et la ratification de la charte au début des années 1950 et se replie sur le GATT, ce qui conduira à la création de l'OMC.

## LA DÉCLARATION DE COCOYOC

Un autre texte, de portée bien plus large (bien qu'émanant de personnalités et non d'États), sera lui aussi enterré au début des années 1970: la Déclaration de Cocoyoc<sup>1</sup>. Du 8 au 12 octobre 1974, un colloque des Nations unies réunit à

## Les apprentis sorciers à l'œuvre

ANDREA LEVY

L'auteur est historienne et journaliste

Il y a trois ans, un chalutier affrété a déversé 100 tonnes de sulfate de fer au large de la Colombie-Britannique dans l'espoir de provoquer une éclosion de phytoplancton marin, l'idée étant que le phytoplancton serve de puits de dioxyde de carbone. En effet, ces micro-organismes absorbent le carbone en l'utilisant pour la photosynthèse et en emportent une partie dans les profondeurs de l'océan lorsqu'ils meurent. Un petit village de pêche du peuple autochtone Haïda a voté en faveur de cette expérience d'ensemencement océanique afin de profiter de la vente des crédits de carbone qu'elle rendrait possible, en plus de stimuler une augmentation de la population de saumons. Le projet mené par l'entrepreneur américain Russ George s'est déroulé sans permis, sans régulation ni surveillance, en violation du moratoire international sur les projets majeurs de fertilisation artificielle des océans, adopté en 2010 au sommet de la Convention sur la biodiversité, à Nagoya au Japon.

Les effets de la fertilisation de l'océan par le fer pour la séquestration de carbone sont loin d'être étayés par des démonstrations scientifiques et les résultats de cette ex-

périence délinquante demeurent inconnus pour l'instant. Cette technique figure néanmoins parmi les nouvelles technologies censées régler les problèmes liés au réchauffement planétaire, que l'on désigne sous le terme de «géo-ingénierie», qualifiée par certains de «plan B» pour le climat.

À gauche comme à droite, malgré les mises en garde du sociologue Jacques Ellul et du philosophe Ivan Illich, malgré les désastres écologiques, comme ceux du golfe du Mexique et de Fukushima, nous avons tendance à être séduits par la promesse de la technologie de nous délivrer de tous nos maux – ou au moins de nous dépanner en cas d'urgence. Depuis le rapport Meadows, en 1972, l'une des principales objections aux thèses portant sur les limites à la croissance est la conviction qu'on peut contrecarrer la dégradation environnementale et façonner des substituts pour les ressources qu'on épuise avant que les ravages de la croissance troubleront la fête de la société de consommation capitaliste. Or, toutes les percées technologiques survenues depuis sa publication ne semblent avoir réussi qu'à repousser l'échéance.

Il existe trois approches principales en géo-ingénierie: la gestion du rayonnement solaire, la capture et la séquestration du carbone (telle la fertilisation océanique), et la modification du climat. Chaque catégorie comporte une panoplie de techniques existantes et émergentes, plus ou moins incompréhensibles pour le non-spécialiste.

Cocoyoc, au Mexique, des experts internationaux pour débattre de «l'utilisation des ressources, de l'environnement et des stratégies de développement». Il regroupe des intellectuels de plusieurs pays non alignés (Mexique, Tanzanie, Sri Lanka, entre autres), tous très critiques vis-à-vis de la domination des pays industrialisés, et des États-Unis en particulier. La déclaration finale du colloque est un réquisitoire contre l'ordre international capitaliste mis en place par les Occidentaux. Les auteurs notent que «les affamés, les sans-abri et les illettrés sont plus nombreux aujourd'hui que lorsque les Nations unies ont été créées» et dénoncent le fait que les rapports de force issus de «cinq siècles de contrôle colonial qui a massivement concentré le pouvoir économique entre les mains d'un petit groupe de nations» n'ont pas été modifiés. Pour changer la donne, ils refusent clairement le productivisme («nous rejetons l'idée de la croissance d'abord et d'une juste répartition des bénéfices ensuite») et défendent l'émancipation des peuples, l'éducation, l'autonomie et la coopération. Il ne s'agit pas simplement d'aménager le système capitaliste, mais d'en sortir: «L'autonomie au niveau national implique aussi un détachement temporaire du système économique actuel. Il est impossible de développer l'autonomie au travers de la participation pleine et entière à un système qui perpétue la

dépendance économique.» Accueillant ce texte comme un camouflet, les États-Unis le cloueront au pilori, avant que les crises économiques provoquées par les chocs pétroliers ne le fassent tomber dans l'oubli.

Face à l'illusion et aux dangers du capitalisme «vert», les mouvements autochtones et altermondialistes (au sens large), portant des revendications de justice sociale et environnementale, se mobilisent aujourd'hui autour de mots d'ordre comme «changeons de système, pas le climat». Dans ce combat, la Charte de la Havane et la Déclaration de Cocoyoc doivent nous inspirer, car elles montrent la voie à suivre entre souveraineté étatique et coopération entre pays. Car s'il est bien évident que le cadre national ne suffit pas à résoudre les problèmes mondiaux (la paix, les droits humains, l'écologie), un gouvernement courageux peut, encore aujourd'hui, changer radicalement de politique, comme le montrent les exemples du Venezuela, de la Bolivie, de l'Équateur et bientôt, il faut l'espérer, de la Grèce. ●

1. Son texte intégral est en ligne sur le site de l'auteur <abernier.vfblog.net>.

David Keith, natif de l'Alberta et professeur de physique appliquée à Harvard, est l'un des champions du développement d'un écran solaire pour la Terre comme méthode rapide et bon marché pour combattre l'impact des changements climatiques. Sa technique s'inspire de l'éruption volcanique du mont Pinatubo aux Philippines, en 1991, désastre naturel qui a eu un effet de refroidissement du climat à la suite de la dispersion d'acide sulfurique dans l'atmosphère. Keith propose ainsi de protéger la Terre des radiations solaires et de refroidir la planète en équipant des avions capables de pulvériser des particules d'acide sulfurique dans la haute atmosphère, réfléchissant ainsi une partie du rayonnement solaire dans l'espace. «Je suis certain que cela fonctionnera. Non qu'il n'y ait pas d'effets secondaires [la destruction partielle de la couche d'ozone, par exemple], mais je suis sûr que ça marchera<sup>1</sup>», a affirmé le scientifique, qui, comme bon nombre de promoteurs du plan B, a un intérêt commercial dans le développement de cette technologie.

D'autres scientifiques n'en sont pas si sûrs. Une expérience de modélisation informatique a révélé les effets pervers probables de cette manœuvre sous forme de sécheresse dévastatrice exposant à la famine des milliards de personnes dans les pays du Sud.

Le groupe ETC, une organisation non gouvernementale canadienne qui suit l'évolution de la géo-ingénierie depuis deux décennies, demande son interdiction. Il reproche à

l'illustre Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sa récente ouverture, certes hésitante, à la production de bioénergie combinée à la capture et au stockage du carbone comme moyen de mitiger les impacts des émissions de gaz à effets de serre. Le groupe ETC travaille à documenter la multiplication des expériences de géo-ingénierie mises en œuvre sans réglementation et à faire connaître les périls encourus.

L'un des grands dangers de fonder des espoirs sur ce *deus ex machina* réside dans le fait que cela risque d'atténuer le sentiment d'urgence concernant la nécessaire réduction de notre dépendance aux carburants fossiles et la transition vers des sources d'énergie renouvelables – sans parler bien sûr du changement de système de production et de consommation qui nous a conduits au bord du précipice où nous nous retrouvons aujourd'hui.

Le philosophe australien de l'environnement Clive Hamilton, auteur, entre autres, du livre *Les Apprentis sorciers du climat* (Seuil, 2013), résume bien l'enjeu: «Le mode de pensée qui donne naissance à la géo-ingénierie est le même qui conçoit le monde comme un objet propice à la manipulation technologique<sup>2</sup>.»

1. D. Keith, «Les idées surprenantes de David Keith sur le changement climatique», conférence TED [en ligne], <ted.com>.

2. C. Hamilton, «*The Philosophy of Geoengineering*», [en ligne], <clivehamilton.com/category/papers/> (traduction libre).